

DESSIN

Et notre horoscope ?

Il prédit encore notre extinction ! ?



Dans ce numéro :

- Un nouveau projet pour CESAME
- Des habitants accompagnés vers le permis
- Dynacité interpellé
- Les abeilles en danger
- Du Portugal à la France

ACTU CESAME

2016 : un nouveau projet...

A l'automne 2016, l'association CESAME devra soumettre au conseil d'administration de la Caisse d'Allocations Familiales de l'Ain un projet réactualisé qui s'échelonnara sur les périodes 2017 / 2020. Ce projet sera validé sous condition qu'il soit construit avec la participation des habitants du territoire concerné. Il est IMPORTANT que les habitants se saisissent de cette opportunité pour que nous puissions entendre leurs attentes, leurs inquiétudes, leurs satisfactions. A partir des informations recueillies lors des rencontres avec la population sous diverses formes (réunions, échanges sur le terrain, autour d'un

thé / café en pied d'immeuble ou dans le hall d'accueil du centre etc...) nous essayerons de bâtir le projet le plus judicieux en fonction des données re-



cueillies. L'expression des habitants (adhérents, bénévoles, associations, collectifs habitants) est prioritaire dans le projet. Toutefois elle doit être mise en perspective avec les objectifs

du réseau environnant (élus, Institutions locales) pour construire un projet global de territoire où la complémentarité dans l'animation devra être la règle. Fort de toutes ces informations nous pourrions définir les lignes directrices qui devront conduire nos démarches durant les 4 années qui couvriront ce projet. Il est souhaitable que ce projet de PROXIMITE que nous allons élaborer ensemble permette de faire naître « les initiatives habitants » ; facteur de valorisation et reconnaissance. Ils ne sont plus de simples consommateurs mais des acteurs compétents pour participer au développement de leur territoire.

Jean-Louis RENAUD

Au service de tous ...

Depuis cette fin Novembre, le hall d'accueil du pôle Amédée Mercier est équipé d'une borne internet tactile qui permet d'avoir accès aux sites de la caisse d'allocations familiales et de l'association Cesame. Nous contacterons durant l'année 2016 d'autres institutions et leur proposerons d'accueillir s'ils le sou-



haitent leur site sur cette borne. L'association a fait le choix de mettre en place ce moyen facile d'accès et relativement robuste pour permettre une utilisation intense par un public très varié et pas toujours aguerri à l'utilisation de l'informatique. Dans les échanges avec le groupe, agir ensemble pour l'accès aux droits, « AEAD », des interrogations se posent : comment trouver demain

les renseignements en fonction des évolutions des services de proximité. Nous pensons qu'avec cette borne, les habitants trouveront les premières informations sans avoir à se déplacer trop loin de leur lieu de résidence. Le hall d'accueil sera aussi, comme il l'est aujourd'hui un lieu de rencontres et d'échanges, tout en ayant un minimum de service.

Jean-Louis RENAUD

Pré-formation au permis de conduire

Vincent Curély nous informe : En 2010, un diagnostic entre professionnels de différentes institutions (Centre Social, ATELEC, Point Accueil Solidarité, Mission Locale jeunes, Point info emploi) établit que des personnes sont exclues de l'accès au permis de conduire en raison de difficultés avec la langue (origine étrangère, faible niveau scolaire...).

Une action débute en février 2011 : une pré-formation permet de favoriser le parcours des candidats vers l'auto-école. Ainsi, ils ne perdent pas de temps et ne se découragent pas.

L'association Césame est le porteur de cette action qui permet -tout en accordant à un droit : conduire-, de favoriser l'insertion sociale, voire professionnelle.

La pré-formation dure 3 ans au maximum (il faut concilier vie familiale, événements de la vie, et permis). Une quarantaine de personnes ont intégré cette action (plusieurs ont eu leur code, une a le permis). Actuellement, l'action démarre avec un deuxième

groupe d'une douzaine de personnes. Le lundi, de 9h à 11h, Madame Habiba Chafiq anime un atelier permis de conduire en lien avec le code de la route. Chaque participant va peu à peu rassembler dans un livret pédagogique des fiches faciles, colorées, clairement présentées, comportant tout ce qui est utile pour se présenter à l'épreuve.

Ayant assisté à une séance, j'ai pu apprécier la richesse des échanges et la convivialité qui régnaient dans le groupe. Ce jour-là, après distribution de 2 fiches-lexiques, chacun s'exprima afin de trouver le sens de différents mots (levier, pare-chocs, tableau de bord, embrayage...). D'autres compétences seront également travaillées comme le raisonnement logique, l'observation et l'analyse d'images.

Par ailleurs, le vendredi de 9h à 10h, un cours de code est animé par un ou une monitrice d'auto-école et, deux fois par an, un code blanc est organisé à l'auto-école Passerelle. Le lien se fait naturellement entre les deux ateliers du lundi et du vendredi. Les participants, acteurs de leur projet et dé-



sireux d'atteindre leur objectif se nourrissent de tous ces apprentissages qui se complètent.

Christiane BERTRAND

Témoignages

-« J'ai appris plein de choses (les mots, les panneaux...) ».

-« Ici, on apprend à son rythme. J'ai été aidée pour la compréhension du vocabulaire ».

-« En groupe, on peut comprendre mieux que tout seul, parce que l'on s'aide ; on n'est pas à l'écart ».

-« Je me sens rassurée, parce que d'autres personnes ont les mêmes difficultés que moi ».

Cher voisins, ne baissons pas la garde!

Quelques garages sont encore les pieds dans l'eau par temps de forte pluie, dont le n°5, le mien. C'est pour cela que j'ai renoncé à cette location dans une lettre en expliquant mes raisons. Comme il reste des box vacants, Dynacité m'en a proposé un autre non inondable. Mais, m'aurait-il proposé une solution s'il n'y en avait plus de disponible ? Les habitants ont loué un appartement avec possibilité de garage en sous-sol. Or, nous avons attendu 2 ans l'ouverture de ces garages ; et pour tout dédommagement, 15 jours de gratuité ! Renoncer au garage est un acte irrévocable d'après le courrier que j'ai reçu après avoir envoyé ma dédite. Mieux

vaut louer son garage en dehors de son immeuble de résidence. En effet, les délais de dédite sont plus courts (1 mois au lieu de 3) et cela même dans le cas d'un problème de malfaçon dont nous sommes les victimes et non pas les responsables.

Pour ce qui concerne les problèmes de chauffage et d'eau chaude, un audit a été réalisé fin juin. A ce jour, Dynacité ne nous a pas fait part du résultat alors que nous sommes les principaux concernés. Après maintes réclamations faites par beaucoup d'entre nous, une lettre recommandée a été adressée à la Directrice adjointe. Nous avons obtenu de notre bailleur qu'il intervienne auprès de la société qui

gère l'eau chaude et le chauffage : DALKIA afin de résoudre ces problèmes récurrents et cela une fois pour toute. Notre nouveau chargé de secteur s'est déplacé pour venir constater le bien fondé de notre plainte. Malheureusement, il n'apparaît pas utile à Dynacité de dédommager les locataires concernés par ce désagrément qui ont pourtant payé des m3 d'eau chaude (qui ne l'était pas) et cela pendant des mois. Je reste plus que jamais convaincue que l'union fait la force : mieux vaut être réactif ensemble pour être entendus et donc respectés.

Michelle REBOULET

Service public

Depuis le 2 novembre, le bureau de poste n'est ouvert que l'après-midi. Les usagers et les clients ont été mis devant le fait accompli et le Collectif Habitants – créé en mars suite à un projet, ou une rumeur, annonçant la fermeture du guichet – n'a pas été averti de la modification des horaires d'accueil. Qu'en pensent les habitants ?

La surprise fut la première réaction, le directeur de la Poste ayant imposé le changement des horaires d'ouvertures, considérablement réduits, sans prendre la peine de prévenir le Collectif, ni le Centre Social.

Pourtant, des rencontres avaient eu lieu au printemps avec la participation de représentants de la mairie. Mais aucune suite concrète n'a été donnée.

De plus, les appels téléphoniques et autres messages sont restés sans réponse. Le Collectif n'a pas eu connaissance des conclusions de la récente réunion tenue en présence de la Poste et de la mairie et se sent ignoré, voire méprisé.

Et l'intérêt de la population ?

Nous constatons un fort mécontentement. La politesse aurait voulu qu'une information claire soit communiquée avant ces modifications qui créent des désagréments, la majorité des habitants préférant l'ouverture le matin. Pour preuve un exemple : vendredi 13 novembre, entre 9h15 et 10h30, ce ne sont pas moins de 10 personnes qui sont venues « se buter le nez » sur la porte close ! Le manque d'affichage, ou plutôt mau-

vais car peu lisible, est un handicap. Régulièrement se présentent des clients, gros colis en mains, qui doivent repartir ... !!!

Agacé face aux comportements ambigus, le Collectif, tout comme la population, souhaite connaître l'objectif réel : le bureau va-t-il fermer et le service postal disparaître ? Une attitude claire et franche est attendue ... Quant à la mairie, puisse t-elle avancer plus vite dans la réflexion ?

Le Collectif est dans l'attente d'informations fiables.

Alain RUDE

Michelle BETTER

L'amicale Charles ROBIN

Afin de mieux connaître cette association, j'ai rencontré Madame Rose Devaux (commission culturelle.).

Christiane Bertrand : « Comment est née votre amicale ? »

Rose Devaux : « En 1997, quelques anciens élèves de l'école Charles Robin décident de créer une amicale. Celle-ci démarre avec une douzaine de personnes. Puis, petit à petit, le bouche à oreilles faisant son chemin, il y a eu jusqu'à 150 adhérents. »

C. B : « Quels sont les objectifs ? »

R. D : « Les gens se retrouvent lors de moments de convivialité et d'amitié. C'est toujours un plaisir d'égrener les souvenirs de notre enfance passée

dans cette école et ce quartier. Des liens très forts se tissent : cela contribue à rompre l'isolement. »

C. B : « Quels sont les temps forts ? »

R. D : « - L'assemblée générale se déroule en Février. Elle est suivie d'un repas.- Une sortie annuelle en Mai permet des visites culturelles et des découvertes enrichissantes : en 2015, nous avons découvert le château de Saint-Bernard, à Trévoux, et ses jardins fleuris.

-Une journée champêtre réunit les adhérents dans la salle du moulin des loups.

-Un concours de belotte, en décembre, est précédé d'un repas convivial. Un bulletin annuel illustré de photos rend compte de toutes ces activités et informe les adhérents.



C. B : « Un livre a été édité ? »

R. D : « En 2005, pour fêter le centenaire de l'école, l'amicale a effectivement décidé d'élaborer un livre. Cet ouvrage, en première partie, rappelle le nom des instituteurs, les souvenirs d'écoliers, les notes et les retenues, la guerre 39-40... La seconde partie se rapporte aux activités commerciales de la rue Charles Robin ..

C. B : « Madame Devaux, je vous remercie de toutes ces informations qui peuvent intéresser les habitants du quartier.»

Christiane BERTRAND

LES QUARTIERS ET LEUR JEUNESSE

Chantier jeunes : le souterrain

Les habitants, lors d'un conseil citoyen, ont exprimé le souhait de voir le passage souterrain amélioré pour répondre aux attentes des usagers de ce passage. Donner envie à ceux qui traversent les voies d'utiliser cette infrastructure afin d'éviter un accident potentiel, était aussi, un objectif à atteindre. Ce projet trouvait également une résonance dans le projet habitants de l'association CESAME.

Après une réflexion engagée avec quelques habitants du conseil citoyen d'alors, il ressortait le besoin de rendre plus attrayant ce passage, de rendre moins glissantes les marches, d'éviter la stagnation de l'eau et, si possible, colmater les suintements et le rendre plus vivant pour rompre avec le sentiment d'insécurité pré-senti ou vécu. Sur la base de ces observations, un groupe de travail a réfléchi et fait des propositions au conseil citoyen, qui les a transmis à la muni-

cipalité, avec à l'appui, une vidéo retranscrivant assez fidèlement l'attente des habitants qui s'étaient exprimés sur le sujet.

Le coût estimé par les services techniques n'a pas été favorable pour une réalisation globale du projet présenté.

Toutefois des aménagements techniques ont été faits (portiques d'annonces aux entrées, plaques avec fléchages directionnels, pose de rambardes centrales et plaques antidérapantes sur les marches d'escaliers) Récemment, « un chantier jeune » a permis de repeindre la totalité des plafonds et une partie des murs latéraux. En parallèle, dans le cadre d'un atelier éducatif, des groupes d'enfants de centres de loisirs réalisent une fresque représentant leurs rêves, ou contant des petites histoires.. Une fois terminé les éléments de la fresque seront posés sur les murs. Gageons que même partiel ce travail fait par de bonnes volontés sera respecté.



Petit à petit ce passage regagne un peu de lumière.... C'est bien mais nous sommes encore loin du compte...

Que pensent nos habitants de ce qui vient d'être fait ? Comment aller plus loin dans l'amélioration ? L'infrastructure passage souterrain est-elle adaptée ? A vous habitants utilisateurs de ce passage de vous exprimer sur le devenir de ce lieu. L'association du centre social est à votre écoute pour réfléchir avec vous sur ce sujet à partir de vos expressions. Le service technique de la ville et des membres du conseil citoyen se sont retrouvés ensemble sous le souterrain, pour évoquer le problème d'évacuation et de stagnation de l'eau dans ce passage.

Le comité de rédaction

L'ennemi n°1 des apiculteurs

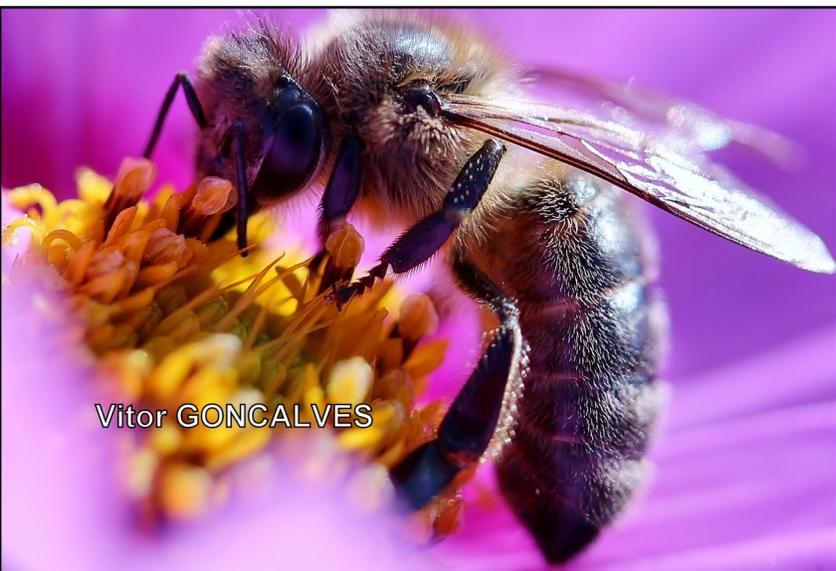
On l'appelle « frelon » mais son nom est *Vespa Crabro* selon Wikipedia. On l'appelle aussi guichard, ou cul jaune dans l'Est de la France, beurgot (burgaud en occitan) dans le Sud-Ouest de la France, talène en Suisse, bombe ou cabridan en Provence, lombardie en Bresse et en Lyonnais et arcier dans la Nièvre. C'est en fait la plus grosse des espèces de guêpes Européennes. Cette espèce fait son nid vers les maisons et pas loin des ruches. Normalement ils

tante. La production de 32.000 tonnes en 1994 est passée à 10.000 tonnes en 2014. Il y a une perte de 22.000 tonnes en vingt ans, c'est à dire une chute de plus d'une tonne de miel par an. Il y a aussi un deuxième ennemi pour les abeilles ; l'usage massif des pesticides dans l'agriculture industrielle qui sont à l'origine de la disparition des abeilles. Mais

25 frelons). Chaque nid a plus de 2.000 individus. Il faut donc avoir



Vitor GONCALVES



Vitor GONCALVES

la solution pour cette dernière question est trop complexe et s'avère tardive. Nous avons une bonne nouvelle; Mère Nature a développé une arme

beaucoup de *Sarracénias* aux alentours des ruches et des maisons pour mieux protéger les abeilles.

Vitor GONCALVES

sont inoffensifs pour l'être humain, si l'on ne s'approche pas près de leurs nids. Contrairement à ce que la plupart des gens pensent, la piqûre du frelon est moins grave que celle des abeilles qui est plus douloureuse. Sa nourriture préférée est l'*Apis Mellifera* (connue comme l'abeille du miel), car c'est une bonne source de protéine pour eux. Les populations de frelons ne cessent d'augmenter, cela pose un grand problème aux apiculteurs français, qui depuis 1994 voient la production de miel en chute cons-

pour combattre les frelons. Elle s'appelle *Sarracénia*, c'est une plante carnivore. Une fois attiré par les phéromones de la *Sarracénia*, le frelon tombe dans le fond d'un de ses tubes. Ainsi prise au piège, la bête est ensuite assommée puis lentement digérée par les sucres vénéneux de la plante. Par contre il y a une contrainte ; chaque tube (il y a en moyenne 10 tubes par plante) de la plante n'a pas assez de place, (maximum pour



Wikipedia

Commons

Vitor, naissance d'une passion...

Né en 1958 à Espinho près de Porto au Portugal, je suis issu d'une famille de 4 frères et 5 sœurs. Dès l'âge de 6 ans, mes parents me scolarisent dans une école d'agriculture à Semide près de Coimbra où je suis resté jusqu'à la fin de ma scolarité de primaire. A l'âge de 10 ans, je reviens près de ma famille où ma mère, précédemment séparée, a rencontré un homme. Je continue mes études jusqu'en 1974. Je quitte alors l'école au moment du coup d'Etat qui met fin au régime fasciste. On avait alors tous l'espoir que le pays change. Puis j'ai travaillé dans la restauration et dans le bâtiment toujours près de Coimbra jusqu'à 30 ans, âge au

quel j'ai rencontré ma femme qui me donnera un fils. Je me suis ensuite séparé en gardant mon fils que j'ai élevé seul par décision du juge. A partir de ce moment, je travaille à mon

compte en vendant des produits surgelés jusqu'en 1998, date à laquelle j'ouvre mon restaurant à Coimbra que je fermerai malheureusement un an plus tard pour me consacrer un peu plus à mon fils. Je crée alors une entreprise dans le bâtiment qui me fera vivre jusqu'en 2008. Ensuite, je fais une formation en informatique de huit mois, dans une école de cours du soir. Mon fils rencontre alors une jeune femme dont l'oncle vit en France. C'est ce dernier, chef d'équipe dans une entreprise de BTP à Lyon qui m'invite à venir travailler avec lui. Je vis alors dans différents gîtes de 2008 à 2009 et finis par trouver un appartement à Bourg en Bresse rue du Cordier. J'y

reste jusqu'en 2011 où je continu à travailler dans la même entreprise de bâtiment Lyonnaise. Je trouve alors un appartement à la Croix Blanche où je vis avec mon fils pendant 8 mois. Je fais de nombreux déplacements à Perpignan, Lille ou Strasbourg. Ces déplacements freinent mon apprentissage du Français puisque je ne parle que portugais sur les chantiers. Cependant, loin de chez moi, je m'intéresse à la faune et à la flore qui m'entoure et je commence à apprendre les prises de vue macro en photographie. Je développe mes connaissances jusqu'à devenir un véritable passionné de la photo des fleurs et des insectes que j'immortalise sous tous les angles et de

plus en plus près. En 2013, je me retrouve au chômage suite à des difficultés dans l'affaire familiale et ne peux refuser une rupture conventionnelle. Puis, je mets les pieds au centre social

Amédée Mercier et intègre l'association CESAME. En Mars 2014 je me suis inscrit aux ateliers d'ATELEC: Lire/Ecrire et Permis de Conduire, avec le but d'apprendre le plus possible sur la langue française, pour mieux m'intégrer. En 2015, je suis élu administrateur de l'association CESAME et quelques temps plus tard je deviens élu au Conseiller Citoyen, au sein duquel j'étais aussi élu au CCP (Comité Consultatif de Programmation). Je suis toujours apprenant aux ateliers de l'ATELEC, car j'ai soif d'apprendre encore plus sur la culture française pour mieux la comprendre.



Directeur de publication :

Président :

Jean-Louis RENAUD

Association CESAME

57, avenue Amédée Mercier

01 000 Bourg-en-Bresse

Tel : 04 74 52 10 02

Comité de rédaction :

Christiane BERTRAND

Vincent CURELY

Vitor DASILVA GONCALVES

Dominique LEPETIT

Michelle MARCHAND

Chantal NECTOUX

Michelle REBOULET

Jean-Louis RENAUD

Alain RUDE

Dépôt légal de décembre 2007

Imprimé à 2 000 exemplaires

à l'imprimerie du centre

3 numéros /an

Janvier

Mai

Octobre

Gratuit

Ce journal est financé par :

